

3 exemples de projets Humanité & Inclusion cofinancés par l'AFD qui ciblent spécifiquement les personnes handicapées :

1 Le projet multi pays "Emploi & Handicap" _ Phase 1 vise à améliorer l'accès à l'emploi décent des hommes et femmes handicapées, grâce à des dispositifs coordonnés, un environnement plus inclusif et un cadre institutionnel facilitateur. Projet mis en œuvre au Bénin, Sénégal, Maroc et Tunisie.

La phase 1 du projet [Emploi et Handicap](#), mis en œuvre depuis juin 2017 au [Bénin](#), [Maroc](#), [Sénégal](#) et [Tunisie](#), s'est clôturé le 30 septembre 2020. Mais les besoins sont encore immenses et HI peut compter sur le soutien de l'AFD, qui finance actuellement une seconde phase de ce projet (mi-2021 à mi-2024)

Le projet visait l'[amélioration de la situation socio-économique de 800 personnes handicapées](#) grâce à un accompagnement vers l'emploi. Pari réussi !

Résultats du projet :

- 1 877 personnes handicapées ont été accompagnées, dont 38 % de femmes et 71 % de jeunes de 18 à 35 ans.
- A la fin du projet, 34 % d'entre eux ont un emploi (639), 35 % sont toujours en cours de formation (795 formés pendant le projet), 31 % sont à la recherche d'un emploi. 78 % des emplois sont des emplois salariés, 22 % de l'auto-emploi (entrepreneuriat).
- D'après l'étude MIS, 85 % des personnes accompagnées depuis plus de 6 mois ont amélioré leur situation socio professionnelle. Les scores sont meilleurs pour les personnes qui sont salariées que pour les personnes à leur propre compte. Ils sont néanmoins systématiquement plus faibles pour les femmes et les plus jeunes : ils doivent être davantage accompagnés.
- Ces résultats ont été possible grâce à forte implication des acteurs dans les différents territoires du projet. 42 associations, 25 centres de formation et 21 agences pour l'emploi et autant de l'action sociale ont collaboré. 258 entreprises ont été sensibilisées et 128 ont recrutés des personnes handicapées. Parmi ces acteurs, 14 structures publiques et 54 entreprises ont été accompagnées pour changer leurs attitudes, pratiques et politique.

Exemples de mesures prises

Suite à des diagnostics inclusivité, HI et ces acteurs ont co-rédigé des plans d'actions et se sont partagés les responsabilités pour les mettre en œuvre. Les changements mesurés sont importants, que ce soit au niveau des acteurs publics ou des entreprises :

- Points Focaux Inclusion : Des référents handicap ou inclusion ont été sensibilisés et formés afin qu'ils sensibilisent leurs propres collègues, aboutissant à un réel changement de culture interne dans ces structures
- Politiques internes : Des structures de l'emploi et de la formation ont revu leur document stratégique d'orientation, des entreprises ont retravaillé leur politique de recrutement : toutes s'engagent et identifient des moyens pour devenir des organisations plus inclusives pour les personnes handicapées. Grâce à des outils pour identifier les difficultés et des bases de données qui prennent en compte le handicap, ces acteurs ont enfin des outils pour mesurer leurs impacts sur la diversité de leur public et de leurs collaborateurs. Un impact qui sera d'autant plus important qu'au Maroc et en Tunisie, les politiques de promotion de l'emploi ont pris en considération

l'inclusion des personnes handicapées dans tous les nouveaux dispositifs et programmes.

- Accessibilité : Des travaux d'accessibilité ont été réalisés, des interprètes en langue des signes ont été mis à disposition dans des centres de formation, des jeunes malvoyants ont été formés sur les logiciels NVDA ou Jaws afin d'accéder à d'autres formations.
- Aménagements et flexibilité : Des adaptations de rythmes et contenus de formation ont été réalisés pour prendre en compte les difficultés rencontrées. Des entreprises ont mis en place des processus de recrutement innovants à travers les duodays ou des ateliers ludiques. Certaines ont mis en place des commissions handicap, d'autres ont adapté leurs systèmes de prime aux temps de travail partiel, plusieurs ont fait intervenir un ergothérapeute pour des aménagements de poste de travail.
- Partenariats et appui : Enfin, ce sont les partenariats qui ont été la clef de réussite du projet. HI a facilité l'intermédiation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Des espaces de collaboration entre acteurs de l'emploi, de l'action sociale et de la formation professionnelle ont rendu possible des parcours pour accompagner les personnes handicapées. Un partenariat innovant public privé entre structure de l'emploi et entreprises de la relation client a permis à des acteurs ayant des enjeux différents d'aboutir au but commun : permettre à des personnes malvoyantes ou aveugles de travailler dans des centres d'appel. Enfin au Bénin et au Sénégal, des synergies ont été mises en place entre les partenaires des projets « éducation inclusive » et « emploi et handicap » pour faciliter le continuum éducation/ formation professionnelle/ emploi.

2 Le projet « PARI - Pour l'Accès aux services de Réadaptation sur les Iles de Haïti et à Madagascar » – terminé en mars 2021, visait à contribuer à la mise en œuvre effective et pérenne de services de réadaptation en faveur des personnes handicapées en Haïti et à Madagascar afin de répondre à leurs besoins à travers, notamment, l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le projet PARI (Projet pour l'Accès à la Réadaptation des Iles) a été financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et était mis en œuvre dans les régions de Diana, Atsinanana, Atsimo Andrefana et Analamanga.

- **Exemple d'action à Madagascar dont un des objectifs** de ce projet en collaboration avec le Service de Protection des Personnes Vulnérables (SPPV) était de faciliter l'accès aux soins de la réadaptation à des personnes ayant une déficience physique. Dans la région Diana, le partenaire opérationnel est le CHU Place Kabary, où l'activité a été centrée sur la réhabilitation et l'équipement du Service d'Appareillage et de Rééducation. Le but étant d'améliorer la qualité des services et l'accès aux soins pour les personnes handicapées qui ont majoritairement besoin de soins de réadaptation.
- **Le Service d'Appareillage et de Rééducation** inauguré le 17 février 2021 est composé de 10 personnels dont 3 kinésithérapeutes, 5 Techniciens en Appareillages Orthopédiques et récemment depuis le mois d'octobre 2020, 1 ergothérapeute, et cette équipe est dirigée par 1 médecin chef. Diverses pathologies peuvent être prises en charge par ce service spécialisé à savoir : IMC, pied bot dès la naissance, séquelle AVC, séquelles post-partum.

- Le projet a également contribué au **renforcement des capacités et la mise en réseau des professionnels de la réadaptation**, à la mise en place d'un fonds d'appui pour faciliter l'accès des populations vulnérables aux services de réadaptation via la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des patients et les accompagnants. Le projet a également **travaillé avec des organisations de personnes handicapées de la région** afin de permettre la diffusion de messages d'information et de sensibilisation sur la réadaptation mais a aussi touché les agents communautaires des 4 CSB pour favoriser le dépistage du retard de développement de l'enfant.
- A noter comme exemple, qu'une patiente prénommée Eliane, bénéficiaire du projet PARI fait actuellement la fierté de l'équipe du SAR. En effet, à 29 ans, elle a subi une paralysie des membres supérieurs et inférieurs suite à son accouchement. Après 6 mois de séances de kiné, elle a retrouvé sa mobilité et peut se projeter dans l'avenir.
- Les autorités locales de la région DIANA ont honoré la cérémonie de leur présence et ont affirmé dans leur discours leur soutien au secteur santé pour la continuité des soins à plus long terme.

3 Le projet Agir pour la Pleine Participation des Enfants Handicapés par L'éducation (APPEHL), que l'AFD a soutenu sur 2 phases, dont l'objectif était notamment de développer, consolider et modéliser des dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest. https://youtu.be/23We_Wc3KhI

Objectif global : Les conditions favorables d'une mise à l'échelle de dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest sont créées pour accroître la participation sociale et la qualité de vie de tous les enfants (dont les enfants handicapés).

Objectif spécifique : Des dispositifs pluri-acteurs d'éducation inclusive sont développés, consolidés, modélisés et mis en œuvre dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest ;

Résultats atteints et activités réalisées :

- Les acteurs de la société civile sensibilisés à la question de l'inclusion dans l'éducation prennent part de manière de plus en plus active aux débats sur les exclus de l'école, et exercent une pression accrue sur les gouvernements ;
- 10 088 enfants handicapés ont été recensés depuis le démarrage du projet. L'environnement (parents, communauté, acteurs éducatifs) dans les zones d'intervention devient de plus en plus ouvert et accueillant pour les enfants handicapés ;
- Des consultations spécialisées et soins de santé adaptés en audiologie, ophtalmologie et kinésithérapie ont permis à 533 enfants d'être maintenus à l'école grâce à une prise en charge adaptée à leurs besoins ;
- Les capacités de 129 élèves maîtres et de 881 acteurs éducatifs ont été renforcées ; des modules de formation en éducation inclusive ont été produits et des fiches pratiques pédagogiques conçues pour les enseignants des écoles primaires partenaires ;
- Les dispositifs d'inclusion scolaire pour les enfants ayant une déficience sévère ont été renforcés au Togo et au Burkina Faso.